

INSCRIPTION SUR LISTES MINISTERIELLES 2015-2018 NIVEAUX DE PERFORMANCE MINIMUMS

Entrée en liste au 1^{er} novembre 2016

DISCIPLINE D'ADRESSE (Curling)	
Elite	Epreuves Olympiques : Etre classé dans les 5 premiers aux Jeux Olympiques ou aux Championnats du Monde Etre classé dans les 3 premiers aux Championnats d'Europe A Epreuves non-olympiques : Etre classé premier aux Championnats du Monde Etre classé premier aux Championnats d'Europe
Senior	Etre classé entre 6 et 15 aux Jeux Olympiques ou aux Championnats du Monde (épreuves olympiques uniquement) Etre classé entre 4 et 8 aux Championnats d'Europe A (épreuves olympiques uniquement)
Jeune	Etre classé entre 1 et 12 aux Jeux Olympiques de la Jeunesse Etre classé entre 1 et 10 aux Championnats du Monde Juniors A Etre classé dans les 3 premiers aux championnats du Monde Juniors B
Espoir	Etre classé entre 4 et 20 aux championnats du Monde Juniors B

IMPORTANT : Les critères pour la catégorie SENIOR préfigurent pour une ENTREE en liste, et non pas pour le maintien d'une année sur l'autre, comme indiqué dans l'instruction ministérielle portée aux DTN « relative au projet de performance fédéral pour la période 2017-2020 ».

Au cas par cas, le DTN pourra solliciter le maintien en liste d'un sportif qui n'aurait pas satisfait aux critères de performance requis.

Date : 19/07/2016